des Princes & Juin 1725. 421

11. La lecture de l'Estiture sainte est à la verité
sitile par elle même, mais elle n'est pas necessaire à
Salut à tous les hommes & à chacun en particulier;
& il n'est pas permis à un chacun de l'interprêter
comme il lui plait, & selon son sens particulier, ou
de la lire sans la déserence respectueuse qui est due
aux Passeurs, ou sans une sincere soumission d'espris
à l'Eglise, à qui il appartient de juger du veritable
sens des Ecritures, de leur interprétation & de leur
lecture.

12. Si une Excommunication défend manifestement un acte de vraie vertu, ou qu'elle détourne d'un vrai Précepte, elle doit être reputés injuste Ginvalide, selon les regles de l'Eglise.

On parle austi beaucoup de la publication de la fameuse Bulle de Paul V. touchant les disputes de auxiliis. L'original de cette Bulle avoit été caché sous le Pontificat de Clement XI. par les Peres Augustins qui ont soin de la Bibliotheque du Varican; & on dit que ce fut de l'avis du Cardinal de Norris leur Confrere qu'ils se saissent de cet original, qu'ils ont depuis remis entre les mains du Pape regnant qui yeut la rendre publique.

VIII. Le St. Pere ne veut entendre parler d'aueune autre affaire pendant la tenuë du Concile. Le
13. il y eut Confistoire secret dans lequel plusieurs
Eglises furent préconisées; & le Jeudi 19. la premiere
Congregation dudit Concile se tint au Vatican en
presence de S. S. Trente-deux Cardinanx s'y trouverent, & 57. tant Archevêques qu'Evêques. On y
proposa les mêmes matieres que le Dimanche précedent, pour être agitées dans l'Assemblée, & toutes
futent unanimement approuvées. Le 22. on en
proposa d'autres pout être approuvées le Dimanche
d'aprés, & cet endre sora observé jusqu'à la clôture.

E e 2. A